

Élection présidentielle de 2027.

Au lendemain des élections municipales, la campagne pour l'élection présidentielle de 2027 est déjà lancée :

Messieurs François Ruffin, Jérôme Guedj et Bruno Retailleau sont officiellement candidats, tout comme Édouard Philippe, conforté aux municipales avec sa réélection au Havre.

Cela coûte cher, une campagne pour la présidentielle ;

Cela nécessite 500 parrainages, une campagne présidentielle ;

Cela nécessite la remise d'une déclaration de situation patrimoniale et, depuis 2017, une déclaration d'intérêts et d'activités rendues publiques par la HATVP ;

Cela nécessite la validation par le Conseil constitutionnel, qui établit la liste des candidats, publiée au Journal officiel, au plus tard le troisième vendredi précédant le premier tour.

C'est pourquoi, sans l'appui et les moyens financiers comme matériels et médiatiques, vous n'avez, en tant que candidat libre, non affilié à un parti politique ou encore connu et reconnu, absolument aucune chance de passer le premier tour et donc d'être choisi par les électeurs pour devenir président de la République française !

Maintenant, il faut rappeler que les partis politiques, dans **leur totalité**, ne sont aucunement légitimes pour présenter et proposer un candidat, car le total de leurs adhérents (à jour de leur cotisation) ne représente qu'un peu plus de 2,5 % du corps électoraliste national : soit à peine 1 250 000 de nos concitoyens inscrits sur les listes électorales ou, pour faire une comparaison plus parlante ou plus imagée, l'équivalent du nombre de licenciés à la Fédération française de tennis (1 200 000 à la fin de saison sportive 2023/2024).

Par conséquent, comment peut-on confier « les clefs du camion » à un homme (une femme) issu d'un parti politique qui — nous l'avons vu et surtout subi depuis des décennies — n'est qu'une « machine » à tuer les libertés et à détruire le bien public ?

Nous expliquerons, dans le prochain éditorial, comment changer le mode d'inscriptions et le mode de scrutin pour tous les types d'élections qui privent les électeurs d'un choix rationnel et pragmatique du meilleur candidat et d'éventuels changements par référendum au cours des différents mandats des élus sur le temps long.

Nous demanderons dès son élection au poste de président de la République, si la personne élue à cette fonction ne l'a pas envisagée dans son programme, qu'elle fasse en sorte de créer la VI^e République, où se préfigureront l'écoute et le consentement du peuple français dans toutes les réformes importantes qui lui seront proposées !

À bientôt sur la suite à donner !

P. R.

